

Actualisation du Tableau de bord des Outre-mer

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Institut d'Émission d'Outre-mer publient leur quatrième édition du Tableau de bord des indicateurs macroéconomiques et monétaires des Outre-mer, avec des données arrêtées au 1^{er} août 2022.

Avec cette publication, les Instituts d'émission s'attachent à apporter aux différents acteurs économiques et institutionnels des Outre-mer des éléments de diagnostic utiles à l'analyse et à la prise de décision.

Ce Tableau de bord rassemble les principaux indicateurs produits par les Instituts d'émission, ou par des organismes extérieurs, tels que l'INSEE, l'ISEE, l'ISPF, le STSEE, l'AFD, les Douanes, la DARES et la DIECCTE.

Le document permet de visualiser de manière synthétique les trajectoires des différentes géographies ultramarines et, le plus souvent, d'établir des comparaisons avec la métropole, avec pour certains types de données, les dernières projections disponibles. Des données spécifiques aux collectivités du Pacifique sont incluses, notamment s'agissant de leur balance des paiements. Le tableau de bord contient aussi des données des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, présentées séparément pour des questions d'échelle et de lisibilité, et en raison de leurs particularités.

Les indicateurs publiés fournissent ainsi un panorama détaillé à partir d'informations structurelles, conjoncturelles et d'échanges extérieurs : démographie, développement humain, évolution du PIB, mais également situation sur le marché du travail, activité économique, inflation, vulnérabilité des ménages et des entreprises, et enfin commerce extérieur.

Les données publiées n'incluent pas les indicateurs monétaires et bancaires qui font l'objet de publications spécifiques (tableaux de bord des indicateurs monétaires et bancaires dans les [DOM](#) et les [COM](#), publiés deux fois par an).

Les graphiques et tableaux publiés peuvent être librement réutilisés à condition d'en citer les sources.

Le Tableau de bord des Outre-mer est disponible en suivant ces liens :

- [Site de l'IEDOM](#)
- [Site de l'IEOM](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 01 42 97 06 50, marie.aouriri@iedom-ieom.fr